Relogement et Renouvellement urbain

Les enjeux d'agglomération

Journée régionale CRDSU – ARRA Rhône-Alpes
7 novembre 2005

communauté urbaine GRANDLYON

Les enjeux d'agglomération

Un positionnement politique fort sur la question du renouvellement urbain

- Une agglomération encore très ségrégative, avec une production de logement social qui ne peut pas compenser seule ces déséquilibres.

- La politique de renouvellement urbain affichée doit être un levier pour faciliter l'intégration urbaine et sociale.
  - diversification de l'habitat dans les sites en RU,
  - construction de logements sociaux hors sites et dans le reste de l'agglo.

3500 démolitions et reconstruction sur 5 ans

2800 relogements sur 5 ans

Des outils et des points d'appui

Reconstitution de l'offre de logements démolis à l'échelle de l'agglomération.

- **Intégrée à l'objectif de production du PLH (objectif annuel total de 2450 logements sociaux/an (1850+600)**
- **Une reconstitution qui s'appuie sur la solidarité d'agglomération en respectant un équilibre tenant compte du taux de logement social des communes concernées.**

Une instance de concertation dans le cadre de la préparation du PLH.

Une Charte du relogement

Un cadre de référence et des points de repère identiques pour tous les acteurs du relogement

Des outils et des points d'appui

Une instance de coordination et de suivi de la convention habitat ANRU à l'échelle de l'agglomération
ABC HLM, DDE, Grand Lyon

- Suivi de la programmation
- Réflexion sur l'attribution des constructions neuves en PLUS CD
- Suivi des relogements et de leur impact à l'échelle de l'agglo.
- Evaluation

Une déclinaison à l'échelle des territoires

- Les communes concernées par un projet de renouvellement urbain assurent un pilotage global des relogements à l 'échelle de leur territoire.

- Des protocoles habitat ou relogement déclinés à l'échelle d'une commune ou d'un bassin d'habitat précisent notamment les modalités de solidarité intercommunales et interbailleurs.